

## Compte rendu du Conseil Municipal de Samedi 23/02/2013

sont présents : Mr Genin, Lays, Chauvin, Popon, Billon, Lambert, Martel, Gonzalez, Montessinos, Combret, et Mmes Bertrand et Wittmann

sont absents :

Mme Maillet, pouvoir donné à Mr Lays

Mr Poileaux pouvoir donné à Mr Lambert

- En raison des divers constats suite aux opérations de démontage du clocher, une nouvelle possibilité de rénovation à l'identique est envisagée.

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de prendre acte de la proposition de l'entreprise Traversier d'avoir accepté l'abandon d'une partie du marché concernant l'édification en ardoise de la flèche.

Vote pour 14.

- Le Conseil Municipal doit délibérer sur la modification du programme de travaux consigné dans l'avenant n° 3
  - suppression de la démolition et reconstruction en charpente bois de la flèche
  - restauration à l'identique de la flèche

Vote pour 14.

- Le Conseil Municipal délibère sur le devis modifié que l'entreprise Traversier a établi pour le reste du marché (initialement prévu à 93 130,56 euros HT) réduit par l'avenant n° 1 de 44 778,41 euros ; à un montant de 48 352,15 euros HT.

Vote pour 14.

- Le Conseil Municipal autorise à engager un MAPA pour les travaux supplémentaires de la réfection de la flèche du clocher à l'identique.

Vote pour 14.

- Dans le cadre de la réfection de la toiture de la maison Vigneronne, divers devis sont proposés, l'entreprise Traversier est choisit prestataire pour ces travaux.

Vote pour 14.